



les communes de Lutry et de Lausanne signent un accord de partenariat multi fluides

Les services industriels de Lutry (SILy), les services industriels de Lausanne (SIL) et la direction des travaux ont signé une convention pour la gestion des activités multifluides (eau, gaz, électricité, éclairage public). Ce partenariat permettra aux deux communes d'offrir des conditions tarifaires et des prestations de qualité s'inscrivant dans la durée et correspondant aux attentes de leur clientèle.

Depuis plusieurs années, les communes de Lausanne et Lutry entretiennent de bonnes relations par le biais de coopérations techniques dans différents domaines. Dès 2007, et dans la perspective de l'ouverture du marché de l'électricité, les SILy, les SIL et la direction lausannoise des travaux ont affiché leur volonté de développer un modèle de coopération pour la distribution et la vente des énergies et de l'eau. En mai dernier, un pas décisif a été franchi lors de la signature d'une lettre d'intention qui confirmait la volonté politique des deux communes d'offrir et de pérenniser des prestations de qualité à leurs citoyens.

Après avoir mis au point des processus de coopération, les services industriels de Lutry, les services industriels de Lausanne et **eauservice** (Lausanne) ont signé la convention de partenariat multi fluides le 14 février 2008 au Château de Lutry. Grâce à cette convention, les deux communes vont bénéficier mutuellement de leur expertise tout en préservant leur identité propre. Chaque service gardera sa clientèle et renforcera sa relation de proximité. De nouvelles structures tarifaires optimisées pourront être proposées aux clients.

La convention touche les domaines de l'approvisionnement (eau de boisson, gaz, électricité, éclairage public), de la commercialisation de ces énergies ainsi que des produits associés. L'exploitation et le développement de ces différents réseaux de distribution sont intégrés dans la convention.

Cette coopération entre les services de la Ville de Lausanne et ceux de la Ville de Lutry démontre qu'il est possible de trouver des accords profitables à toutes les parties concernées, quelle que soit leur taille. Dans le cadre d'une vision élargie de l'agglomération, les deux municipalités se réjouissent d'avoir élaboré un tel modèle.

Les services industriels de Lausanne
Les services industriels de Lutry
La direction des travaux de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- Jean-Yves Pidoux, directeur des services industriels, tél. 021 315 82 00
- Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00
- Willy Blondel, syndic de Lutry, tél. 079 628 71 52.

Lausanne, le 15 février 2008